

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 15 janvier 2025

Transition énergétique : la Métropole de Lyon atteint les objectifs 2030 du décret Tertiaire avec 5 ans d'avance

Depuis 2021, la Métropole de Lyon mène une politique volontariste pour réduire l'impact environnemental de son patrimoine bâti. Les résultats sont à la hauteur des ambitions :

- **30,5 % de réduction des consommations énergétiques ;**
- **36,6 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES).**

Ces performances permettent à la Métropole d'atteindre dès aujourd'hui l'objectif 2030 fixé par le décret Tertiaire.

Le patrimoine bâti de la Métropole de Lyon est composé d'environ **640 sites** (près de 900 000 m²) : **480 bâtiments domaniaux** (siège, bureaux administratifs, musées, médiathèques, etc.), **89 collèges publics** et des **installations industrielles** (stations d'assainissement, sites de traitement des déchets et infrastructures de gestion des voiries).

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« Grâce à des investissements ciblés et une politique ambitieuse, nous démontrons que la transition énergétique n'est pas un rêve lointain, mais une réalité concrète et accessible. La Métropole de Lyon a réussi, en seulement quatre ans, à réduire la consommation énergétique de ses bâtiments de plus de 30 % et à baisser ses émissions de CO2 de 36,6 %. Ces résultats, atteints avec cinq ans d'avance sur nos objectifs, prouvent qu'avec de la volonté et de l'innovation, il est possible de conjuguer efficacité, progrès et respect de l'environnement. Nous continuerons sur cette lancée pour faire de notre territoire un modèle de durabilité et de responsabilité écologique. »

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS POUR DES RÉSULTATS CONCRETS

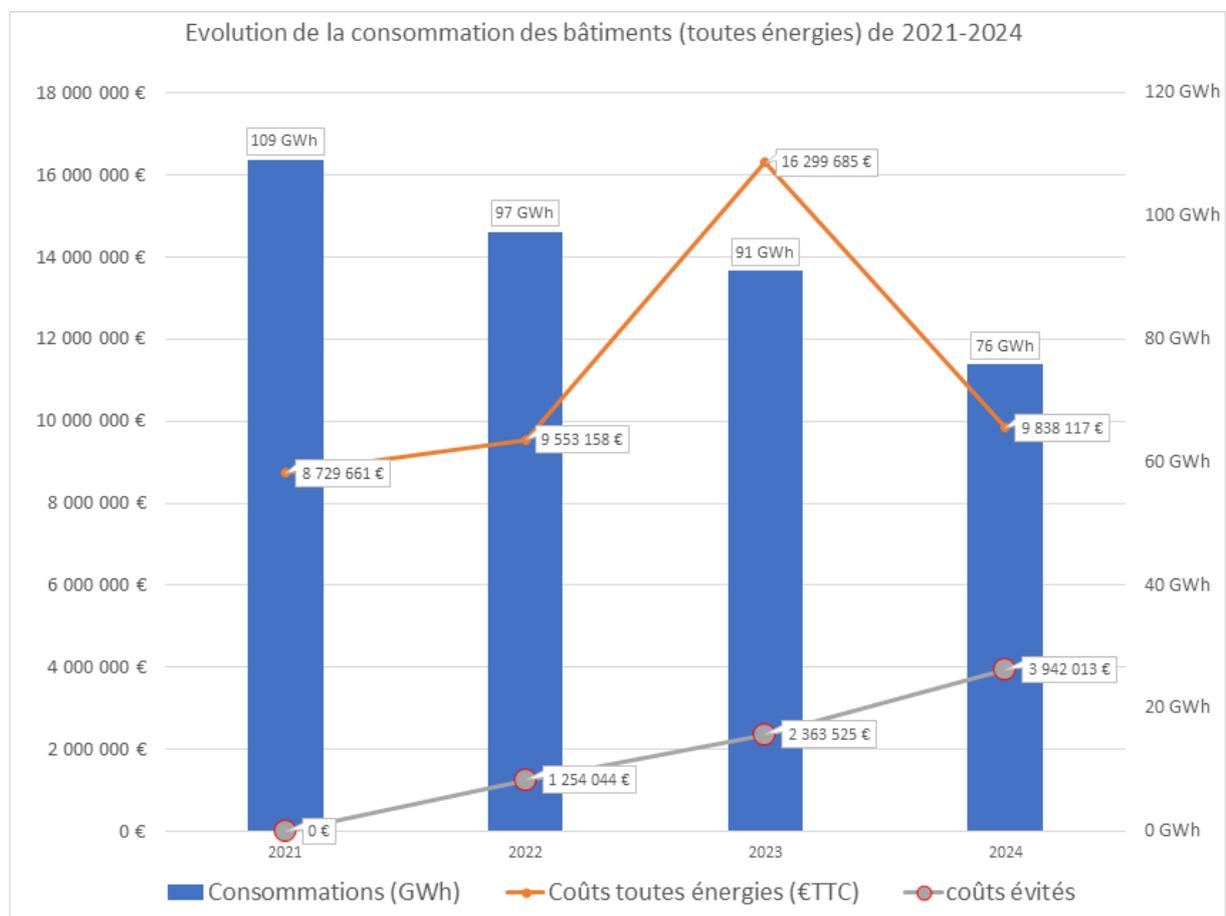
Depuis 2021, la Métropole a mobilisé des moyens financiers importants pour transformer durablement ses bâtiments et infrastructures :

- **Rénovations énergétiques** : près de **12 millions d'euros** ont été investis pour moderniser les collèges et autres bâtiments.
- **Raccordements au réseau de chaleur** : **5 millions d'euros** consacrés à raccorder **17 sites** (dont 13 collèges) à un réseau alimenté majoritairement par des énergies renouvelables.

- **Installations photovoltaïques** : **1,2 million d'euros** investis pour équiper 3 collèges (Gilbert Chabroux, Simone Veil et Gisèle Halimi), avec une production annuelle de 1,18 GWh d'énergie verte.
- ➔ Au total, ces actions ont permis une **économie énergétique équivalente à la consommation annuelle de près de 3 000 foyers**, et une réduction des émissions de CO2 équivalente à ce que **4 000 hectares de forêts** peuvent absorber en un an.

Les efforts menés ont produit des résultats significatifs sur tous les périmètres :

- **Bâtiments et collèges** : Les consommations énergétiques ont diminué de **30,5 %**, passant de **109 GWh en 2021 à 75,8 GWh en 2024**.
- **Installations industrielles** : Une baisse de **26,7 %**, soit une économie totale de **48,8 GWh**, équivalente à la consommation annuelle de tous les collèges publics de la Métropole.



DES INNOVATIONS POUR RENFORCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ces résultats ont aussi été rendus possibles grâce à des initiatives novatrices :

- **Le déploiement d'un système de gestion et de pilotage énergétique** permet une supervision avancée des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), optimisant leur fonctionnement. À fin 2024, la moitié des collèges bénéficient de ce dispositif.
- **Les nouveaux marchés d'exploitation-maintenance** obligent les prestataires à réduire de 5 % par an les consommations énergétiques des bâtiments gérés.

- **Sobriété énergétique** : Depuis 2023, l'application stricte des consignes de température (19 °C en journée, 16 °C en périodes d'inoccupation) et des actions de sensibilisation ont permis de réduire de **8,6 % les consommations hivernales**.

UNE TRAJECTOIRE POUR 2040 ET 2050

La Métropole poursuit ses efforts pour atteindre les objectifs de **-50 % d'ici 2040** et **-60 % d'ici 2050**. Les prochaines étapes incluent :

- **4 nouvelles installations photovoltaïques** avant 2026, augmentant la part d'énergie verte produite localement.
 - Une extension continue du réseau de chaleur urbain, visant à réduire la dépendance au gaz.
 - Des rénovations ciblées sur les sites les plus énergivores, soutenues par des audits énergétiques.
 - L'amélioration des performances énergétiques des installations industrielles (UTVE, stations d'épuration...).
-